



Comment régler mon soucis

Par **Tim443**, le **03/04/2023** à **00:09**

Bonjour, je marchais dans une station de lavage et après avoir vécu un événement traumatisant, j'ai frappé une poubelle mais elle était mal fixée au sol et est tombée par terre et le propriétaire m'a retrouvé avec la vidéo surveillance et me dit que la poubelle est endommagée et me réclame 300 euros alors mes questions sont les suivantes : comment vérifier que la poubelle a vraiment été endommagée par moi et qu'il ne l'a pas saboté et est ce que mon assurance prends en charge ce sinistre ?

Par **Lag0**, le **03/04/2023** à **07:21**

[quote]rnet est ce que mon assurance prends en charge ce sinistre
?rnrn[/quote]rnrnBonjour,rnrnS'agissant d'un acte volontaire de vandalisme de votre part, cela serait étonnant...

Par **Tim443**, le **03/04/2023** à **08:27**

Mais par contre le propriétaire de la station de lavage est prêt à m'arranger en disant que je suis tombé dessus il m'a dit qu'il ne me voulait pas de problème juste sa poubelle donc dans ce cas l'assurance marcherait elle ?

Par **nihilscio**, le **03/04/2023** à **10:40**

Bonjour,rnrnCela s'appelle de la fraude à l'assurance mais cela peut marcher.

Par **jodelariege**, le **03/04/2023** à **12:53**

bonjourrnrndans le cas de cette fraude le propriétaire de la station ne pourrait il pas etre considéré comme responsable de l'accident? cela n'arrangerait pas finalement le propriétaire